

**Cette demande émane exclusivement du candidat qui a pris connaissance du code de déontologie de la FFMBE et se reconnaît dans ses valeurs. Elle doit être adressée par courrier postal avec les justificatifs demandés.**

**Important : passer et réussir une évaluation auprès d'un référent FFMBE est un prérequis pour les praticiens en Massages-Bien-Etre (MBE) qui ne sont pas certifiés par un centre de formation agréé FFMBE. Ils doivent ensuite, pour adhérer à la FFMBE, remplir le formulaire ADHESION PRATICIEN depuis le site [www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr) ou le demander au secrétariat de la FFMBE.**

1. Le candidat s'assure des prérequis indispensables :  
1<sup>ère</sup> solution : justifier avoir suivi au minimum 200 heures de formation en MBE + 1 année d'activité déclarée ou justifiée dans le domaine du MBE en France ou à l'étranger.  
2<sup>ème</sup> solution : justifier de 3 années d'expérience professionnelle avec une activité déclarée dans le domaine des MBE en France ou à l'étranger.

2. Le candidat fait parvenir au secrétariat de la FFMBE :

Pour la 1<sup>ère</sup> solution :

- 1) la ou les attestation(s) de formation en MBE pour un minimum de 200 heures
- 2) un justificatif de l'année d'activité **dans le domaine du MBE** (déclaration SIRET, URSSAF, attestation de travail...)
- 3) sa documentation commerciale : brochures, cartes de visite...
- 4) une lettre motivant son adhésion à la FFMBE et sa vision du MBE
- 5) un chèque de 175€ à l'ordre de la FFMBE

Pour la 2<sup>ème</sup> solution :

- 1) l'attestation URSSAF, INSEE ou équivalent, justifiant de 3 années d'expérience professionnelle déclarée **dans le domaine du MBE.**
- 2) sa documentation commerciale : brochures, cartes de visite...
- 3) une lettre motivant son adhésion à la FFMBE et sa vision du MBE
- 4) un chèque de 175€ à l'ordre de la FFMBE

3. Après vérification des justificatifs et du règlement de 175€, le secrétariat communique par email au candidat la liste et coordonnées des référents FFMBE habilités à faire passer les évaluations.

4. Le candidat prend contact avec le référent FFMBE de son choix. Ils déterminent ensemble le jour et le lieu du rendez-vous.

5. Le centre de formation communique au secrétariat de la FFMBE, la date et lieu prévus de l'évaluation, ainsi que les noms des deux évaluateurs.

6. Par la suite, la FFMBE adresse au candidat une convocation sur laquelle figure le nom des 2 évaluateurs. **Le candidat doit obligatoirement fournir cette convocation lors de son évaluation.** Le chèque sera alors encaissé. En cas d'annulation, les frais de dossiers d'un montant de 35 euros ne seront pas remboursés.

L'évaluation est d'une durée approximative de 1h30 incluant :

- a) un temps d'accueil et d'entretien préalable à la pratique du MBE. Ainsi qu'une présentation de la FFMBE par un des membres du jury.
- b) durée du déroulement de la pratique du MBE choisi par le postulant : 45 à 60 minutes.
- c) restitution argumentée du résultat par le centre d'évaluation à la fin du temps imparti

7. Après l'évaluation, le référent FFMBE adresse au secrétariat de la FFMBE la fiche d'évaluation signée par les deux évaluateurs avec la conclusion de cette évaluation, la ou les factures et la convocation du candidat.

8. Si le résultat de l'évaluation est positif, le candidat peut, sans attendre le courrier de la FFMBE, télécharger le dossier d'adhésion à la FFMBE au titre de Praticien agréé. Ce dossier est téléchargeable sur le site [www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr) « 1.Praticiens issus d'un centre de formation agréé ».

Dans le cas où le candidat ne soit pas validé suite à l'évaluation, il pourra renouveler sa demande d'évaluation passé un délai minimum de trois mois pour un montant de 140€.

#### FFMBE

Association loi 1901 - Siret 489 588 673 00041

52 Boulevard de Sébastopol - 75003 Paris

Tél. : 01 72 76 26 56 - Fax : 01 72 74 55 99

contact@ffmbe.fr | [www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)

## Cadre réservé FFMBE

Chq n°..... Le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Banque : ..... Montant : .....

## INFORMATIONS CANDIDAT (document à retourner à la FFMBE)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....  
.....  
.....

Tél. : ..... Portable : .....

Mail: .....

### Votre demande doit comporter :

Pour la 1<sup>ère</sup> solution :

- la ou les attestation(s) de formation en Massages-Bien-Etre (MBE) pour un minimum 200 heures
- justificatif d'une année d'activité **dans le domaine du MBE** (déclaration SIRET, URSSAF, attestation de travail...) en France ou à l'étranger
- votre documentation commerciale : brochures, cartes de visite...
- une lettre motivant votre adhésion à la FFMBE et votre vision du MBE
- un chèque de 175€ à l'ordre de la FFMBE

Pour la 2<sup>ème</sup> solution :

- l'attestation URSSAF, INSEE ou équivalent, justifiant de 3 années d'expérience professionnelle déclarée **dans le domaine du MBE** en France ou à l'étranger
- votre documentation commerciale : brochures, cartes de visite...
- une lettre motivant votre adhésion à la FFMBE et votre vision du MBE
- un chèque de 175€ à l'ordre de la FFMBE

## ENGAGEMENT

**J'atteste avoir pris connaissance du code de déontologie de la FFMBE et reconnais être en conformité avec ses valeurs**

**Je m'engage à respecter les prérequis établis ci-dessus par la FFMBE**

**Je reconnais avoir envoyé les éléments demandés à la FFMBE**

**Je m'engage à régler le montant de l'évaluation (175 €) de la façon suivante**

- Par chèque de 175 € ci-joint
- Par virement bancaire de 175€. Ci-joint mon ordre de virement émanant de ma banque (contactez le secrétariat au 01.72.76.26.56 ou [contact@ffmbe.fr](mailto:contact@ffmbe.fr) pour obtenir nos coordonnées bancaires)

Signature:

Date

### FFMBE

Association loi 1901 - Siret 489 588 673 00041

52 Boulevard de Sébastopol - 75003  
Paris

Tél. : 01 72 76 26 56 - Fax : 01 72 74 55 99

[contact@ffmbe.fr](mailto:contact@ffmbe.fr) | [www.ffmbe.fr](http://www.ffmbe.fr)